



Cour commune et voisins très imposants

Par gigy

Bonjour, Je viens pour la première fois sur ce forum mais j'ai vraiment besoin de conseil.

Voilà je vais essayer de vous expliquer :

Nous sommes en location depuis 2ans dans une maison de ville avec cour commune avec une deuxième maison.

il y a un grand portail, notre maison et au fond une autre maison (pour le moment vide car en travaux mais à louer après) en face un ancien bâtiment transformé en 4 garages (1 à nous, 1 à la maison en face, 1 loué à un couple qui vit de l'autre côté de la rue et un petit dépôt (légèrement plus grand qu'un garage) qui servait jusqu'à maintenant à notre propriétaire pour ranger ses affaires. (il est propriétaire des 2maisons 4 garages et cour)

Mais depuis plus d'un mois le couple qui vit en face et loue le garage (1an), gare leur nouveau "très grand" utilitaire dans la cour.

Sachant que la cour n'est pas très large et qu'ils se garent un peu n'importe comment en plus de leur voiture qui est plus souvent devant le garage que dedans : on ne peut plus se tourner ... très grosses difficultés à sortir de notre garage, plus moyen de faire demi tour (sachant que nous vivons dans une petite rue et juste après un virage donc très compliqué et surtout dangereux de sortir en marche arrière quand on est seul).

On a déjà été enfermé hors de la cour car en 2ans que nous vivons là le portail est fermé la nuit mais pas à clef car l'ancienne locataire de la maison du fond n'avait pas de clef et nous a souvent dit de ne pas le fermer à clef donc nous n'avons pas la clef sur nos trousseau (elle ne servait jamais) et bien un soir à plus de minuit en rentrant nous étions enfermé dehors car Mr avait décidé pour protéger son camion il fallait fermé.

Sachant qu'on leur a fait comprendre que l'on avait pas apprécié il n'ont pas encore refermé mais ils ferment le portail le soir (à 6h/7h) avant même que mon mari ne soit rentré il faut donc le rouvrir à chaque fois. (portail très gros très lourd et très vieux donc pas très pratique)

Plus grave la nuit de samedi à dimanche nous ne dormions pas chez nous notre voiture garée devant notre maison (nous avons 2places prévues de stationnement devant chez nous (bail)Je les appellerais A et B plus simple), d'habitude nous nous garons sur la place A et rien sur la B sauf que ce jour là jamais étendu du linge la journée sur la place A et donc la voiture sur la B nous sommes parti avec un autre couple et après le lendemain matin ils n'arrivaient pas à passer avec leur camion et on voulu nous réveillé pour qu'on le déplace (sauf que l'on était dans notre droit et l'été c'est toujours comme ça car nous installons une table sur une des placesA) comme nous étions pas là ils ont insisté fortement en tapant sur notre volet pvc (tout ça m'a été répété par une voisine qui a tout vu) sauf que nous en rentrant et en voulant ouvrir le volet il est tombé (du coup réparation etc....)

Là j'en ai ras le bol, j'en ai parlé au proprio du début qui m'a dit qu'il leur prêtait le dépôt sauf que le camion ne rentre pas dans le dépôt ????

Qu'est ce qu'on peut faire ?

est ce je dois dire à propriétaire qu'il nous doit selon notre bail la jouissance de ce cour commune ?

Je sais même pas si je dois lui parler du volet ? c'est lui qui doit payer, mais est ce que je lui dit la vérité ? (J'ai peur que je déclenche une guerre avec ses gens et que ce soit pire après)

Merci d'avance pour votre aide

Par gigy